

Action Nature

La lettre d'Action pour la Nature N°35 Décembre 2006

Comité de rédaction : Jean-David Abel, Pierre Athanaze, Christophe Beurois, Romary Courtois, Christian Damenstein, Vincent Dams, Jean-Stéphane Devisse, Raymond Faure, Clémence Jarry, Guy Jarry, Jean-Patrick Le Duc, Joëlle Levert, Roger Mathieu, Laurence Mermet, Yves Le Quellec, Michel Richoux

Action Nature, MRE, 32 Rue Ste Hélène, 69002 Lyon actionnature@tiscali.fr



Augustin ne veut voir qu'une tête

Augustin Bonrepaux aime à faire parler de lui. Mais il n'aime pas qu'on parle de lui sans son accord. C'est ce qu'ont appris à leurs dépens les organisateurs du festival Résistances. Ce festival international de films, organisé chaque année à Foix (Ariège), mêle cinéma et citoyenneté. Cette année, pour sa dixième édition, les organisateurs avaient programmé le 10 juillet un débat sur l'ours, sujet qui passionne beaucoup les pyrénéens (ce débat est en ligne sur le site du festival : http://www.cine-resistances.fr/). Y participaient : Catherine Brunet, (éleveuse de moutons et coordinatrice de l'Association pour la Cohabitation Pastorale), Farid Benhamou (chercheur, auteur du livre : *Vivre avec l'Ours* aux éditions Hesse), Thierry de Noblens (représentant du Comité Ecologique Ariégeois, association de protection de la Nature du département), et Philippe Lacube (membre de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Ariège Pyrénées, l'association préférée du président du Conseil général de l'Ariège, et qui été à l'origine des troubles organisés lors des lâchers d'ours cette année).

Bien sûr, les participants se sont exprimés sur leur perception du dossier. Et les oreilles de quelques-uns uns ont dû siffler. Aussi, la réaction ne s'est pas faite attendre. Par courrier en date du 17 juillet, les organisateurs ont pu mesurer toute la légèreté et la finesse qui ont toujours accompagnées les actes et déclarations de Bonrepaux qui règne sans partage sur son département. Et qui sait comment s'y prendre quand on le cherche un peu trop. Il y est donc allé de sa prose vaporeuse :

« Monsieur le Président

« Informé du débat qui a eu lieu au cours du Festival Résistances à propos de l'introduction d'ours dans les Pyrénées, je suis particulièrement surpris du manque d'objectivité concernant son organisation.

« En effet, bien que votre festival soit subventionné par le Conseil Général, vous avez omis d'inviter les élus de l'Ariège, qui avec la plupart des Elus des Pyrénées, ont fait connaître à plusieurs reprises leur point de vue.

« Pourtant la presse relève qu'ils ont été pris à partie au cours de ces discussions sans avoir la possibilité de s'expliquer.

« En fait, sous couvert de débat, il s'agissait d'une manipulation délibérément orientée où les intégristes de l'environnement ainsi que l' « Association pour la Cohabitation Pastorale », satellite du Ministère de l'Environnement qui la finance très largement, ont pu assener le discours officiel.

« Plus grave, vous vous êtes livré vous-même à des insultes inqualifiables vis à vis de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Ariège Pyrénées (ASPAP) qui représente pourtant plus de 800 Ariégeois, travailleurs de la Montagne, Élus ou simples citoyens

« Compte tenu de l'orientation de votre festival, je vous conseille d'adresser à l'avenir vos demandes de subvention directement au ministère de l'Environnement ou à ses associations satellites comme l' « Association pour la Cohabitation Pastorale » qui reçoit d'importantes subventions de l'état et peut vous en faire bénéficier.

« Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

« Augustin Bonrepaux »

Bonrepaux est un adepte des libertés, toujours prêt à soutenir l'opprimé, c'est l'image en tout cas qu'il souhaitait entretenir en subventionnant ce festival original C'est ainsi que pendant dix ans il a, via le Conseil Général de l'Ariège qu'il préside d'une main de fer, soutenu ce festival où tous les sujets étaient débattus publiquement. Mais qu'on puisse avoir l'outrecuidance d'oser évoquer la réintroduction de l'Ours, et de laisser des personnalités y exprimer des avis favorables à cette opération de préservation de la biodiversité, il y a tout de même des limites que l'on ne peut franchir. La liberté d'expression, oui, mais qu'elle soit encadrée, nom d'une pipe ! La sanction est donc tombée. Plus un kopeck pour ces agitateurs qui ont osé faire usage de ce qu'ils croyaient être la liberté d'expression. Na ! ■

AU SOMMAIRE DE CE NUMERO

Augustin est un sacré farceur

Trop souvent, les défenseurs de la Nature présentent Augustin Bonrepaux comme un type austère, voire aigri. Mais il n'en est rien. C'est en fait un grand farceur. Un type à l'humour certes pas très fin, mais très…efficace, même si, il est vrai, il se renouvelle peu... Pour preuve, sa dernière blague, qui faute d'être de très bon goût a eu le mérite de faire se gondoler de rire tous ses fans dans les vallées ariégeoises.
Imaginez un peu : alors que le 7 novembre dernier toute la classe politique française se prosternait aux pieds de Nicolas Hulot en espérant aspirer quelques voix écolos, le lendemain, le député socialiste de l'Ariège s'en prenait au budget du ministère de…l'écologie ! Et ralliait derrière lui l'ensemble des députés présents.
Oui, bien sûr, Augustin manque un peu d'imagination. Il aurait même tendance ces dernières années à être carrément mono-maniaque. C'est donc avec son sujet de prédilection, l'ours, qu'il a une nouvelle fois fait son numéro.
Alors que la commission des finances, de l'économie générale et du plan examinait le projet de loi de finances 2007, Augustin a sorti son arme secrète au moment du vote sur les crédits alloués à l'écologie et au développement durable : le comique de répétition.
Tout d'abord un long couplet sur les sommes colossales qui sont dévolues en pure perte au suivi de l'ours et qui seraient bien plus utiles pour financer, par exemple, l'Agenda 21 du Conseil général de l'Ariège (qu'il préside…).
Au passage, Bonrepaux dénonce ce qu'Action Nature critiquait également dans son dernier numéro (voir la *Lettre d'Action Nature* n° 34), à savoir le déplacement des ours vers les sommets pyrénéens. Une fois n'est pas coutume, nous pourrions donc être d'accord. Sauf que si les ours qui s'installent spontanément dans le piémont pyrénéen, mais ariégeois, sont déplacés… en Haute-Garonne, c'est justement pour satisfaire le même Bonrepaux et sa joyeuse bande! Et là, le bonhomme, qui est très fort dans ce registre (on ne peut pas être mauvais partout…), est arrivé à faire adopter son amendement qui vise à diviser de près de moitié le budget de ces opérations ! Et ni une ni deux, les députés UMP qui étaient présents ont allègrement voté contre leur ministre de l'écologie et contre l'avis de leur rapporteur. S'il n'était si borné à discréditer systématiquement tout ce qui à rapport avec l'ours, on pourrait très sûrement désigner le député Bonrepaux parmi les plus machiavéliques de l'Assemblée.
Bien sûr, l'amendement de Bonrepaux a été retoqué par l'assemblée Nationale en réunion plénière. Enfin… peut-on parler de réunion plénière ? L'effet Hulot était retombé, le sauvetage de la planète était redevenu le cadet des soucis des députés qui n'étaient que dix (sur 577 !) pour examiner le budget du ministère de l'écologie ! Après les effets de manche des états-major des partis politiques, le naturel est vite revenu au galop. Faut-il que Nicolas Hulot menace de se présenter dans chaque circonscription de France, pour que les députés, à l'image des ténors politiques, nous fassent à leur tour le coup du développement durable dans leurs discours ? Mais dans leurs actes ?… Dans ces dix là, deux supporters de Bonrepaux était présents : Jean Launay (député PS du Lot) et le vieux complice de toujours, le célébrissime oursologue Jean Lassalle (UDF des Pyrénées Atlantiques). Nous passerons sur les propos du député béarnais, à ce niveau ce n'est plus du comique de répétition, c'est du radotage. Mais la réponse que lui a faite la ministre de l'écologie est intéressante : on y apprend que la somme budgétée pour l'ours est de 1,9 million d'Euros, mais que près de la moitié de cette somme va au soutien aux activités pastorales. Une autre partie est consacrée au financement des aides bergers, il y a même des financements réservés à des actions en faveur des forestiers et des chasseurs ! Il n'y a que 30% de ce budget, soit 500 000 Euros, qui sont réellement consacrés à l'ours. C'est mieux quand on le dit.
Quant à l'Augustin, si ses numéros amusent encore quelques députés, ils rasent tous les citoyens pour qui la préservation de la nature reste une chose importante. Et pas seulement lorsque Nicolas Hulot cause aux politiques. ■



Les chasseurs sont bien décidés à flinguer l'ONCfs

L'Office de la Chasse et de la Faune Sauvage est devenu un véritable enjeu pour les dirigeants de la chasse française. Surtout depuis l'an 2000, lorsque la loi chasse avait ouvert ses compétences à l'ensemble (enfin presque) de la faune sauvage, et du même coup ouvert son Conseil d'Administration à des représentants d'associations de protection de la Nature. Il s'agissait, pour les dirigeants de la chasse, d'un crime de lèse-majesté. Même si, en échange, les députés pro-chasse très actifs, leur avaient fait un cadeau de choix : le blocage de la redevance cynégétique. Taxe qui alimente l'ONCFS.
Dès le changement de majorité, les cadres de la Fédération Nationale de la Chasse ont fait le siège de Matignon et du ministère de l'écologie pour que l'établissement public soit mis à la botte des chasseurs. Ce fut chose faite dès la nomination d'un nouveau directeur général qui reçut une lettre de mission parfaitement claire de la ministre de l'époque, la célébrissime Roselyne Bachelot : *refaire de l'ONCFS la maison des chasseurs*.
Pour mieux bétonner ce nouvel ancrage, le volet sur la chasse de la loi sur le développement des territoires ruraux (2005) a modifié la composition du Conseil d'Administration. Les chasseurs y sont redevenus majoritaires.
Les associations de protection de la nature et les syndicats des agents de l'établissement publics avaient dénoncé la volonté ouverte de la FNC de « démolir » l'ONCFS en se débarrassant des gardes (chose qu'ils ne sont pas encore arrivés à faire à ce jour, enfin pas complètement), et en conservant les services techniques, la recherche et le développement, pour qu'ils ne travaillent qu'exclusivement à des missions cynégétiques.
Très rapidement on a pu voir mûrir les fruits de ce nouveau positionnement. Même si les syndicats dénoncent régulièrement cette dérive, le cap est

pris. Et puisque les syndicats hurlent, les chasseurs font faire une cure d'amaigrissement à l'établissement.
Au printemps 2006, les transactions vont bon train entre Charles-Henry de Ponchalon (président de la FNC), Bernard Baudin (président de l'ONCFS), Nelly Olin (la ministre de l'écologie) et Jean-François Coppé (le ministre du budget). Le tout dans l'ombre d'un certain Nicolas Sarkozy, ministre de la candidature à l'Elysée, représenté en sous main par Christian Estrosi (proche de Sarkozy et de Baudin ; ça aide…).
Un marché est passé : l'État fera cadeau de 23 millions d'Euros à l'établissement public, et s'engagera à réduire les effectifs des agents de l'Office. En contre partie, les chasseurs approuveront le contrat d'objectif de l'établissement, ils mettront un terme aux contentieux juridiques qui opposent les fédérations de chasse à l'établissement public depuis 1999 et ils accepteront une augmentation de la taxe cynégétique qui alimente l'ONCFS.
Et le président de la FNC d'écrire le 14 avril 2006 à ses fédérations départementales de chasse :
« J'ai demandé, négocié et obtenu les engagements suivants, avec le soutien des parlementaires Ladislas Poniatowski et Jean-Claude Lemoine :
- une contribution pérenne de l'état à hauteur de 23 millions d'Eros minimum par an […]
- Un recentrage des missions de l'Etablissement vers les missions cynégétiques, au détriment des missions d'intérêt général et patrimonial devenues pléthoriques
[…]
- Un allègement des missions techniques de l'ONCFS, au profit des fédérations départementales et régionales
[…]
- Une réduction significative des effectifs de l'Office est programmée durant la durée du contrat [d'objectif] pour passer de 1 628 postes permanents en 2005, 1 540 postes en 2008. L'engagement est pris de ne remplacer que 40% des départs en retraite, soit moins d'un départ sur deux
De plus il est convenu que les 140 postes actuellement vacants seront supprimés au jour de la signature du contrat d'objectif »
Après cela, il n'y a plus grand monde au sein de l'ONCFS qui ne soit convaincu des véritables motivations des chasseurs à leur encontre. La colère monte dans les rangs des syndicats mais également des non-syndiqués.
Mais ce n'est pas tout. Car pour ce qui est des engagements des chasseurs, depuis bien longtemps on sait ce qu'ils valent. Charles-Henry de Ponchalon avait pris sa plume le 11 avril 2006 pour déclarer au Premier ministre : « Sur la base de cet accord global, je vous confirme que la Fédération Nationale des Chasseurs acceptera, pour le projet de loi de finances de l'année prochaine, un déplafonnement de la redevance, à condition que cette dernière soit strictement indexée sur l'évolution du coût de la vie, tel que défini dans le PLF chaque année ». Et que croyez-vous qu'il advint ? Le 8 novembre dernier, alors que la commission des finances, de l'économie générale et du plan examinait justement le projet de loi de finance 2007, c'est Charles-Amédée de Courson (député UDF de la Marne) qui a torpillé le projet de loi de finances en déposant et en faisant adopter à l'unanimité des présents (tous des gens très bien…) un amendement visant à supprimer le paragraphe concernant l'augmentation de la taxe cynégétique. Et Charles-Amédée de Courson, qui aime tellement se faire passer pour un fin spécialiste du droit et de l'économie, de réclamer que la taxe cynégétique, qui est comme son nom l'indique un impôt payé par les chasseurs en contre partie du droit de tuer des animaux sauvages, patrimoine commun aux chasseurs et non-chasseurs, ne serve qu'aux missions cynégétiques de l'ONCFS (vieille revendication des chasseurs). Pour le reste de la faune, l'établissement doit travailler avec d'autres ressources financières.
Et comme ce jour là, les députés pro-chasse étaient venus en nombre (au rang desquels A. Bonrepaux (PS de l'Arriège), L. Giscard d'Estaing (UMP Puy de Dôme) M. Bouvard (UMP Savoie), la commission a voté à l'unanimité l'amendement visant a supprimer cette augmentation.
Les chasseurs de la FNC continuent leurs basses œuvres de destruction d'un établissement public de plus en plus affaibli. Ils ont encore quelques mois pour continuer leurs jeux de massacre. A moins que ce ne soit quelques années. Le printemps nous le dira. ■



Bas instincts, grand massacre

La chasse a ses traditions. On nous rebat souvent les oreilles avec toutes ces méthodes plus ou moins ancestrales de chasse qui permettent à certains de tuer des oiseaux dans des conditions le plus souvent particulièrement cruelles ou non-sélectives : gluaux, tendelles et autres lèques.
Il en est une en Camargue qui ne fait pas appel à des méthodes antédéluviennes, mais au bon vieux fusil de chasse et à une dose certaine de cruauté gratuite : les battues de foulques. Prenez quelques centaines de chasseurs, quelques embarcations légères (plus légères en tout cas que l'esprit des participants à cette battue) et lâchez le tout sur un étang de Camargue. Vous obtiendrez un massacre tout aussi lamentable que gratuit. Cette année, c'est le 19 novembre que plus de 3 000 foulques ont ainsi été flingués par les viandards camarguais ! 3 050 pour être précis, sans compter tous ceux qui sont allés mourir de leurs blessures dans les roselières. Cela en quelques heures. L'an dernier, ils en avaient exterminé 5 000. Et tout cela en toute légalité ! Eh oui, rien n'interdit, dans notre noble pays des droits de l'homme et du chasseur, d'anéantir une population de foulques.
On peut se demander pour quelles raisons les fusillots camarguais déciment tous les ans des milliers de foulques lors d'une rituelle séance de massacre collectif. Pas pour les manger, en tout cas. Il y a bien longtemps que plus personne ne mange de foulque. Son goût de vase repousse les plus féroces appétits. En fait, c'est seulement pour assouvir leurs plus bas instincts que ces viandards organisent chaque année ces terribles battues. Et uniquement pour cela. La montagne de cadavres est ensuite détruite.
Cette année, la moitié des foulques de l'Etang du Charnier (ça ne s'invente pas, c'est bien comme cela que se nomme l'étang où s'est déroulée cette répugnante partie de chasse) a été détruite par la bêtise et la cruauté de 300 chasseurs. Ces mêmes chasseurs qui tous les ans obtiennent la bénédiction de trois préfets et du ministre de l'intérieur pour braconner en toute quiétude durant le mois d'août. Des chasseurs bien sous tous rapports, que les ors de la République savent honorer comme il se doit… La tradition n'est pas prête de s'éteindre. ■

ANEM : les présidents se suivent et se ressemblent...

L'Association Nationale des Elus de Montagne s'est réunie les 26, 27 et 28 octobre derniers dans la bonne ville thermale d'Aix les Thermes. Ville d'un certain Augustin Bonrepaux, député PS de l'Ariège, et bien connu de tous les lecteurs d'Action Nature et de tous les passionnés de grands prédateurs. C'est vous dire si ce congrès s'annonçait sous de bons auspices…

Ce 22e congrès de l'ANEM était l'occasion de saluer le président sortant, François Brottes, députés PS de l'Isère, qui a saisi à de nombreuses reprises toutes les occasions qui s'offraient à lui pour dire tout le bien qu'il pensait (et pense encore…) des loups et des ours. Pour saluer son départ, nous vous offrons cette petite perle qui en dit long sur le personnage : « Nous n'acceptons pas de vivre dans d'immenses réserves au milieu des prédateurs protégés qu'on importe contre notre gré et contre lesquels nous n'avons pas le droit de nous protéger ».

Mais ne croyez pas que son départ ait laissé la place à un élu plus ouvert à la cause environnementale. Ce serait méconnaître l'ANEM. Dans son discours de clôture, Martial Saddier, le nouveau président (et député UMP de Haute-Savoie) y est allé lui aussi de son discours anti-nature : « Je crois que nous allons vers une régulation du loup » C'est bien observé… « Nous demandons l'arrêt de la réintroduction d'ours et demandons le choix d'un endroit où ils pourraient être parqués ». C'est un bon début. Nous pensons que le président Saddier est sur la bonne ligne. En tout cas, celle de ces prédécesseurs…

Et comme chaque congrès de l'ANEM est l'occasion de délibérer sur plusieurs motions, il allait de soi qu'il y en aurait une pour les… ours. Quoique… ce texte est plus pudiquement (hypocritement) titré : « En montagne, la faune sauvage doit se gérer avec les massifs ». Et devinez ce que demandent nos congressistes confraternellement réunis ? Rien d'autre que les sempiternelles revendications d'Augustin (Bonrepaux) et de ce bon Jean (Lassalle). Entre autres, celles-ci : « Que les politiques de l'État de préservation ou de réintroduction des prédateurs prennent prioritairement en considération leur acceptabilité par les populations locales, conformément à l'esprit et à la lettre de la convention de Berne, et qu'il ne soit pas procédé à aucune introduction quand elle n'est pas acceptée, comme c'est le cas dans les Pyrénées ». Nos chers z'élus de la montagne ont seulement omis de préciser que les pyrénéens dans leur très grande majorité sont tout à fait favorables au renforcement de la population d'ours ! Il faut donc rappeler, à l'attention de ces élus, qu'en 2003, selon le sondage Ifop réalisé pour l'ADET et le WWF, 58% des pyrénéens étaient favorables à des lâchers d'ours, et qu'en 2005 (sondage Ifop pour l'ADET) ils étaient 77% !

Autre revendication de l'ANEM : « Que les espèces protégées ou réintroduites soient gérées selon les mêmes préceptes que les ressources cynégétiques ». Les « ressources » de l'ANEM auraient-elles des infos que nous n'aurions pas ? Le renforcement d'ours est-il un tel succès que déjà la population ursine serait cynégétiquement gérable?...



À tous ces brillants z'élus, et en espérant que cela puisse leur ouvrir un tout petit peu les yeux, faute de leur ouvrir l'esprit, nous dédions cette photo d'un ours réalisé dans le splendide Parc National des Abruzzes. À 150 km de Rome, les élus de la montagne italienne ont fait de la présence de l'ours et du loup un outil de développement. Les élus du Trentin (c'est aussi en Italie…) se sont lancés dans le renforcement de la population relictuelle qui leur restait. Et avec succès. Comme quoi, on peut être élu de la montagne et rester ouvert au monde. ■

« les pyrénéens dans leur très grande majorité sont tout à fait favorables au renforcement de la population d'ours ! »



Là où ITER passe, les arbres trépassent…

Le 21 novembre, la Chine, la Corée du Sud, les États-Unis, l'Inde, le Japon, la Russie et l'Union Européenne ont signé en grande pompe le « Traité ITER ». Point de départ du pharaonique chantier qui coûtera quelques 10 milliards d'Euros. Chacun y est allé de son refrain sur cette énergie du futur. Propre et inépuisable. Enfin, si le site expérimental de Cadarache donne de bons résultats. Et cela, au mieux, dans nombre d'années. Au moins 100 d'après les experts. C'est donc plus une énergie pour après demain, si d'ici là on a trouvé un moyen de limiter efficacement et rapidement les émissions des gaz à effet de serre. Et là, on peut être pessimiste.

Avant même la signature de ce traité, les pouvoirs publics lançaient l'enquête d'utilité publique de l'aménagement de la voie d'acheminement des pièces du réacteurs qui arriveront de leurs pays d'origine (collaboration internationale oblige) à Fos-sur-Mer. Puis ces éléments traverseront l'étang de Berre pour être chargés sur des camions depuis un quai spécialement construit. Il faut dire que les pièces du réacteur expérimental de fusion thermonucléaire ne sont pas des pièces de puzzle ordinaires. Elles pourront peser jusqu'à 600 tonnes. Les convois qui les transporteront pourront mesurer jusqu'à 47 mètres de long, 8,5 mètres de large et 9,1 mètres de haut.

Bien entendu, les voiries pour se rendre de Berre jusqu'à Cadarache (104 km) ne permettent pas à des convois de cette taille de passer. Qu'à cela ne tienne, rien n'est trop beau pour faire avancer le progrès : 47 kilomètres de voirie seront élargis, les ponts et les lignes à haute tension seront rehaussés. Et bien sûr, pour cela, les arbres qui jalonnent l'itinéraire seront abattus. Dans la légalité évidemment, puisqu'en urgence les POS (Plan d'Occupation des Sols) et autres PLU (Plan Local d'Urbanisme) seront modifiés. C'est l'objet même de cette enquête d'utilité publique.

Enfin arrivées à destination, les pièces seront assemblées en lieu et place des 180 hectares de forêt domaniale gracieusement mis à la disposition de l'entité internationale ITER, pour y construire le réacteur à fusion nucléaire.

Vous pouvez tout de même écrire au commissaire enquêteur pour lui faire part de vos remarques, en lui adressant votre courrier à la Mairie, Place du Commandant Jean Santini, 13115 Saint-Paul-lez-Durance. Pour vous aider dans la rédaction de votre courrier, vous pouvez vous rendre sur : le site du réseau Sortir du Nucléaire (http://www.sortirdunucleaire.org/). ■

Le rêve blanc

Le photographe Vincent Munier est un voyageur de l'hiver, épris des ambiances brumeuses et des vents glacés. Bravant le froid polaire et les tempêtes, il s'aventure dans les pays où la neige ne lâche jamais prise. De ces territoires façonnés par la glace et le vent, il nous rapporte aujourd'hui des images d'une beauté à couper le souffle, qui composent l'album "Blanc Nature". De la toundra arctique aux ballons vosgiens en passant par l'île japonaise d'Hokkaido et les étendues du Kamchatka, le photographe s'est invité dans l'intimité de la vie sauvage. Ces images, fruits de longues heures d'affût, s'offrent au regard comme des apparitions. Le lecteur bascule dans un rêve hivernal traversé par des animaux fantastiques : les bœufs musqués courbent l'échine sous le gros temps, le blanc pur des paysages souligne la grâce de la chouette harfang ou l'incroyable vitalité du troglodyte mignon, perché sur une branche prisonnière du givre. « Le blanc, explique Vincent Munier, n'est pas un voile sur le monde, mais un monde en soi. Avec des touches de vie sauvage là où on ne s'y attend pas. » Un monde où l'homme, heureusement, n'est que de passage. ■



Vincent Munier, *Blanc Nature,* éditions Hermé

« Le lecteur bascule dans un rêve hivernal traversé par des animaux fantastiques »



Liaison Val-Cenis/Termignon

Les nouveaux avatars du grignotage destructeur des espaces montagnards

Histoire édifiante que celle qui s'est conclue (provisoirement) par la signature par le préfet coordinateur du massif des Alpes de l'autorisation de la création de cette liaison entre ces stations à travers la forêt de l'Arc : reniement de la parole de l'État, lobbying intense d'élus aménageurs et non-prise en compte des enjeux environnementaux, tout dans ce dossier est poussé à la caricature.

Au départ, il y a ce projet de liaison entre deux stations sur le massif de la Turra qui, comme dans bien d'autres secteurs des Alpes et des Pyrénées, se projette au détriment des espaces naturels et notamment de terrains d'altitude à la flore et la faune fragiles. Cela se fait de plus dans un contexte d'extension très forte de l'urbanisation et des capacités d'hébergement de la Haute-Maurienne : qui dit extension dit volonté de rentabilisation et de développement de court terme.

Pourtant, ce projet de création de huit remontées mécaniques est clairement contraire aux contenus des arrêtés de 2002 portant sur les Unités Touristiques Nouvelles accordées à Lanslebourg et Lanslevillard, qui mentionnaient expressément que les capacités d'urbanisation accordées (40 000m²...) « ne sauraient préjuger ou cautionner d'éventuelles demandes à venir d'extension du domaine skiable de Val Cenis ». Parallèlement et dix-sept ans auparavant, l'autorisation interministérielle de 1985 permettant la création de la station de Termignon était subordonnée à l'engagement par la municipalité de ne pas étendre le domaine skiable : « Compte tenu de la grande qualité de la forêt de l'Arc, le programme d'aménagement du domaine skiable qui a en définitive, été admis ne saurait souffrir aucun dépassement ».

C'est donc logiquement, en tenant compte de ces dispositions, du caractère aléatoire de l'investissement financier (et des fonds publics employés) et de l'impact environnemental du projet que l'État refusait le projet en avril 2005, puis rejetait le recours hiérarchique formulé auprès du ministre de l'Équipement. Mais il eut été trop beau qu'en la matière et pour une fois l'État tienne ses engagements et que les « développeurs » baissent les bras : dès décembre 2005, ils redéposaient devant la commission UTN du comité de massif le même projet, modifié à la marge. Et ils avaient malheureusement raison, puisque après plusieurs mois de lobbying intense et de tractations interministérielles l'arrêté d'autorisation a été finalement signé fin mai !

Le plus dérisoire dans l'affaire, est que cette autorisation est assortie de prescriptions techniques de réalisation « précautionneuses » qui reflètent l'hypocrisie et le malaise de l'État sur ce dossier. Les impacts créés par les travaux et la maintenance des remontées mécaniques et pistes projetées seront inévitablement majeurs et non compensables : la richesse biologique de ce secteur, de cette forêt, de ces vallons, symbolisée par la découverte récente de la présence de la Laîche des glaciers *(Carex glacialis)*, une espèce inconnue jusqu'alors sous ces latitudes, est simplement et irrémédiablement menacée. Et pour quoi ? Un développement de court terme, prédateur et irrespectueux de la qualité et la rareté de ces espaces.

Tout au long de cette affaire, les associations spécialisées et du secteur ne sont pas restées inactives, nourrissant le dossier, interpellant l'État, rencontrant les ministères, déclarant en décembre 2005 : « Si la déraison et l'égarement devaient prévaloir, et une autorisation accordée, alors nous pourrions désespérer de l'État. Mais nous ne doutons pas que la juridiction administrative saurait réformer une décision si contraire tant au fond qu'à la continuité historique de la position » (communiqué de Mountain Wilderness, Club Alpin Français, Cipra-France, FRAPNA Savoie, Vivre en Maurienne). C'est dans cette logique que Mountain Wilderness et la Frapna ont décidé en juillet dernier de déférer l'arrêté préfectoral au tribunal administratif. Le résultat de ce recours est très attendu, au vu des enjeux environnementaux et des contradictions des positions successives de l'État. ■

Plus d'informations sous : http://france.mountainwilderness.org/download/document/UTNTurra1.pdf

« la richesse biologique de ce secteur, de cette forêt, de ces vallons, [...] est simplement et irrémédiablement menacée. Et pour quoi ? Un développement de court terme, prédateur et irrespectueux de la qualité et la rareté de ces espaces. »

« la quasi-totalité des poissons risque de disparaître d'ici 2050 ! Rien de moins. »

Le 3 novembre dernier, un article publié dans la revue scientifique américaine *Science* nous annonçait, une nouvelle fois, une catastrophe. Nous devrions en prendre l'habitude, mais non, à chaque fois que les scientifiques nous annoncent une nouvelle étape vers l'apocalypse, on prend le blues. Heureusement qu'il y a des Claude Allègre (voir La *Lettre d' Action Nature* n° 33) pour tenter de nous remonter le moral…

Ce 3 novembre, donc, *Science* publiait une étude dirigée par Boris Worm (université d'Halifax, Nouvelle Écosse) la quasi-totalité des poissons risque de disparaître d'ici 2050 ! Rien de moins. Déjà aujourd'hui, 29% des poissons et crustacés sont en passe de disparaître ! Et de mettre en évidence que la disparition d'une seule espèce accélère le dérèglement de l'ensemble de l'écosystème. Il en est de la mer comme des espaces terrestres, les espèces sont interdépendantes. Les premiers auteurs à avoir démontré cela sont morts depuis longtemps, il y en a d'autres qui s'échinent à le répéter, à le démontrer encore et encore. Malgré cela, personne ne fait rien. Ou plutôt, il en est qui s'acharnent soit à nier, soit à minimiser l'évidence.

Il en est de cette étude comme de tous les précédents cris d'alerte lancés par ces cassandres. Cette fois, c'est la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture) qui, quelques heures après l'annonce de l'imminence de la catastrophe, s'empressait de rassurer, ou plutôt de tenter de rassurer tout le monde en déclarant haut et fort que le scénario décrit dans cette étude publiée par *Science* était « improbable ». Aucun argument scientifique ne vient bien sûr étayer les rassurants propos de l'organisation internationale, rien que des arguments aussi pertinents que des allégations bonimenteurs. Mais c'est dit avec un tel aplomb… Ainsi le porte-parole a indiqué que cette baisse très importante des populations de poissons et crustacés « implique une conduite irresponsable de toutes les industries et des gouvernements pendant 4 décennies et [qu']il faudrait un incroyable niveau d'apathie de tous les citoyens du monde pour que cela survienne ». Pas un mot, évidemment, sur l'apathie des gouvernements et la cupidité des industriels. Nous savons tous, pour le vivre depuis de longues années, que nous pouvons compter sur la clairvoyance des gouvernants et des industriels pour ce qui est du devenir de notre planète. On le voit jour après jour en matière de réchauffement climatique. Tout indique qu'il en sera de même en matière de préservation de l'environnement marin. Et pour tout le reste. Sauf pour les marges bénéficiaires et les stock-options et le partage du pouvoir…

Mais la FAO n'hésite pas a dénoncer les vrais coupables : « Le problème le plus grave se trouve dans les pays en voie de développement où les gouvernements n'ont pas les moyens d'appliquer les politiques de conservation nécessaire ». Voilà qui est dit. Mais au fait, la France, qui a été très lourdement condamnée par la Cour de Justice des Communautés Européennes pour ses nombreuses infractions aux réglementations communautaires en matière de pêche (voir la *Lettre d'Action Nature* n° 26) serait-elle l'un de ces pays en voie de développement ?... D'autant que malgré cette très lourde condamnation, le mode d'approche de ces questions n'a en rien changé en France. Le récent épisode de soutien des pouvoirs publics français aux thoniers de Méditerranée face à Greenpeace en est une preuve de plus.

Toujours aussi rassurant de par la pertinence de ses arguments, le porte-parole de la FAO rajoutait que l'organisation internationale a noté des signes positifs de la prise de conscience du problème de la surpêche, comme l'adoption par les membres de la FAO en 2001 d'un « code de conduite pour une pêche responsable », ainsi que la mise en œuvre d'un accord pour « une pêche respectueuse de l'écosystème » (toujours en 2001). Le tout dit sans le moindre éclat de rire. Pas même un sourire au coin des lèvres. Il est vraiment très fort, ce fier représentant de la FAO. Quand on sait que les problèmes de surpêche concernent la quasi-totalité des espèces : anchois, thons, morue… et que les pays occidentaux, dont les flottes écument toutes les mers du globe et maintenant à toutes les profondeurs (voir la *Lettre d'Action Nature* n° 29), sont de très loin les plus mal placés pour donner des leçons.

Décidément, après ces déclarations, on se dit que les auteurs de l'étude américaine ont sans doute mal appréhendé le problème. Mais plutôt par excès d'optimisme. Avec de pareils raisonnements, il ne faudra peut-être pas attendre 40 ans pour finir de vider les océans !

Pour preuve, la position de la France le 20 novembre lors de la réunion du Conseil européen des ministres de l'agriculture et de la pêche. Alors que la Commission Européenne proposait de diminuer de 30% la pêche de certaines espèces, notre très cher et très borné ministre à nous a voté contre. Au nom de la France, Bussereau prenait ainsi clairement le parti de la politique de l'autruche.

Les leaders politiques rivalisent pour se montrer complètement en phase avec les aspirations écolos des français, et prouver combien ils sont tout à fait convaincus par Hulot et Al Gore. Nous aurions le président de la République les plus « vert » de la planète, celui qui veut créer une agence mondiale de l'environnement. Eh bien oui, pendant ce temps, on met la tête dans le sable, et on continue à foncer dans le mur. En espérant que ça le fasse reculer ?… ■

« Alors que la Commission Européenne proposait de diminuer de 30% la pêche de certaines espèces, notre très cher et très borné ministre à nous a voté contre. Au nom de la France, Bussereau prenait ainsi clairement le parti de la politique de l'autruche. »